

INVITATION

Colloque annuel du Département de la Nature et des Forêts

LA CONSERVATION DE LA NATURE EN WALLONIE

15/10/24

50 ANS APRÈS LA LOI
DU 12 JUILLET 1973



DELTA - NAMUR

AV. Fernand Golenvaux, 18 - NAMUR

DE 13H30 À 18H



FESTIVAL
INTERNATIONAL
NATURE
NAMUR



Wallonie

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous convier au colloque intitulé **La conservation de la nature en Wallonie, 50 ans après la loi du 12 juillet 1973**, dans le cadre du Festival international Nature Namur.

La loi sur la conservation de la nature a fêté ses 50 ans. Ce colloque aura pour objet de faire l'état de lieux des principales évolutions, apports et limites du cadre réglementaire wallon à la protection et à la restauration de la nature.

Y seront également présentés les derniers développements de la législation flamande en matière de conservation de la nature ainsi qu'un regard critique sur le nouveau règlement européen sur la restauration de la nature.

Vous trouverez le programme complet de cet événement en page 3 de la présente.

Le colloque aura lieu le **mardi 15 octobre 2024, de 13h30 à 18h au Delta, Av. Fernand Golenvaux, 18 à Namur.**

Je vous demanderais de bien vouloir confirmer votre participation **au plus tard le lundi 7 octobre à 16h00** via ce formulaire : [cliquez ici](#)

Le colloque sera suivi à 20h par la projection d'un film sélectionné dans le cadre du festival :

- *Les secrets de la forêt – Un regard sur le vide de Jan Haft.*

Espérant vous voir nombreux à cet événement, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bénédicte HEINDRICHS
Directrice générale

13H30

Introduction :

Michel BAILLIJ, *Inspecteur général a.i. du Département de la Nature et des Forêts - SPW ARNE*

13H40

La conservation de la nature en Wallonie : brève vision historique et aperçu des principales mesures de protection prévues par la loi du 12 juillet 1973

Alice NAVEAU, *Juriste à la Direction de la Nature et des Espaces verts - SPW ARNE - DNF*

14H00

Conservation de la nature, idéologies et valeurs : l'actualité d'un débat ancien

Xavier ROLLIN - *Directeur de la Direction de la Nature et des Espaces verts - SPW ARNE - DNF*

14H15

Régimes de soutien public aux actions de restauration des milieux naturels

Emily HUGO, *Conseillère Natura 2000 au sein de l'asbl Natagriwal*

14H25

La réparation du préjudice écologique en matière de conservation de la nature

Charles DEVILLERS, *Assistant à l'Université de Namur, Avocat au barreau du Brabant wallon, Attesté en cassation pénale*

14H45

Dernières évolutions du droit de la conservation de la nature en Flandre – Source d'inspiration pour la Wallonie ?

Hendrik SCHOUKENS, *Professeur en droit de l'environnement à l'UGent et avocat*

15H00

Questions-réponses

15H15

Pause

15H45

Le règlement sur la restauration de la nature, évolution ou régression pour la biodiversité ?

Michel DUROUSSEAU, *Vice-président de la Société Française pour le Droit de l'Environnement, Directeur honoraire du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace*

16H15

L'intégration des exigences de conservation dans les politiques sectorielles ou comment donner du poids à la nature dans la prise de décision ? Le cas de l'aménagement du territoire.

Charles-Hubert BORN, *Professeur à l'UCLouvain et avocat*

16H35

Agriculture et conservation de la nature

Marc THIRION, *Directeur de la Direction de l'Aménagement foncier rural - SPW ARNE - DDRCB* et Christian MULDER, *Agronome, spécialiste des relations agriculture environnement*

16H50

Gestion des cours d'eau et conservation de la nature

Samy AFELKAY, *Juriste à la Direction des Cours d'Eau non navigables - SPW ARNE - DDRCB*

17H00

Intégration de la conservation de la nature au sein du Code forestier et de la gestion forestière

Aurélien JEUNIEAUX, *Attachée à la Direction des Ressources forestières - SPW ARNE - DNF*

17H10

Questions-réponses

17H25

Table ronde

Canopea, Fédération wallonne de l'Agriculture, Nature Terre et Forêts, Union des Villes et Communes de Wallonie et Département de la Nature et des Forêts

17H45

Conclusions

Anne-Catherine DALCQ, *Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité*